

Chers amis, collaborateurs et partenaires,

Etant, depuis plusieurs années, l'objet par le même journaliste, d'articles diffamatoires qui, cette fois-ci, appellent des commentaires que je voudrais partager avec vous.

Slim Mazni, salarié de LyonMag.fr et ancien salarié de Lyon Capitale, s'acharne depuis de nombreuses années à me discréditer, en suggérant des faits de corruption sur la base d'un amalgame d'informations fausses et volontairement imprécises.

Ces accusations, vraisemblablement orchestrées par l'employeur de ce journaliste avec lequel je suis personnellement en conflit, sont mensongères et destinées à me nuire. Elles entretiennent de fait une ambiguïté, potentiellement préjudiciable aux différentes sociétés de mon groupe, actuellement en plein développement sur de nombreux territoires.

La meilleure réponse à des accusations mensongères et malveillantes est de rétablir la simple vérité des faits.

J'ai été de nombreuses années résident à l'étranger, au Portugal et au Canada notamment. Après mon retour en France, souhaitant en 2001 faire évoluer mon métier de monteur d'opérations vers la promotion immobilière, j'ai utilisé l'ensemble des fonds que j'avais épargnés à l'étranger, via *ma holding personnelle groupe MCE, devenue depuis URBAN STATE GROUP*, pour investir dans les premiers tours de table de nos opérations de promotion, le Telyca et L'Empire Part-Dieu, opérations initiées en 2002 et livrées en 2004.

Ces investissements étaient réalisés par l'intermédiaire d'une société suisse, dénommée SEPIM, société dans laquelle j'ai été un des associés jusqu'en 2009 avant de vendre mes actions. Cette société est administrée par le dirigeant du plus gros cabinet d'expertise comptable de Lausanne, M. Patrick SCHNEIDER, alors lui-même associé et conseil de ma holding française. Elle est totalement en règle avec le fisc suisse.

SEPIM a émis régulièrement et officiellement des factures à URBAN STATE GROUP pour ses apports de clientèle et participations aux opérations immobilières. Celles-ci ont été contrôlées à plusieurs reprises par l'administration fiscale française et ont été admises.

Ainsi, les insinuations de ce même journaliste, tentent de me lier à tous les scandales qui peuvent émerger et notamment les Panama Papers. Je n'ai jamais été client du cabinet Mossack Fonseca, ni directement, ni indirectement.

En outre, l'intégralité de mes participations professionnelles ou patrimoniales sont fiscalisées en France, tout comme l'ensemble de mes revenus, ce que mes conseils peuvent attester.

J'estime que j'ai le devoir, au nom de nos équipes, de nos projets et de la qualité de nos partenaires, de réagir face aux accusations dénuées de fondement. Il me semblait jusque-là, que traiter par le mépris ces articles en gardant le silence, était la meilleure réponse. Je protégerai dorénavant, par des actions en justice, mes entreprises de toute infamie sur leur gestion et leur professionnalisme.

Plusieurs plaintes vont être déposées à cet effet par mon conseil, le cabinet Veil Jourde à Paris.

Comme à l'accoutumée, je reste à votre disposition pour répondre à toute question susceptible de vous préoccuper.

Vous remerciant de votre confiance,

Jean-Christophe LAROSE